

VENT DU SUD

Le journal qui dépose mais qui ne se fait pas que des amis...

TOUS AUX ABRIS LE 26 JANVIER !

LES CHASSEURS
SONT DE
SORTIE !

La direction s'entête à vouloir jouer au flic !

Le 26 janvier, plusieurs cadres vont se déployer sur la résidence Trains de Part Dieu pour soumettre les ASCT à des tests d'alcoolémie et de produits psychoactifs lors de leur PS et FS.

Faire souffler dans le ballon et apposer une languette sur la langue des agents, quel rapport avec le métier de cadre à la SNCF !?!

On est décidément très très loin d'un management reposant sur la confiance, sur la motivation, ou tout simplement sur le respect !

Et qu'on aille pas nous raconter qu'on fait de la prévention avec de tels procédés.

SUD-Rail dénonce ce type d'opérations dégradantes et qui ne fera que renforcer la défiance entre les agents et leurs hiérarchiques !



- Si vous êtes testé positif, la direction vous relèvera de vos fonctions (une contre-expertise sera organisée).
- Si vous refusez le test, la direction ne peut pas vous considérer positif mais semble décidée à vous envoyer au médical.
- Si vous restez aux abris, vous n'avez rien à craindre...

Un accord activité partielle longue durée dans l'intérêt des cheminots !

Alors que le chiffre d'affaire de l'activité Voyages a plongé de 54 % en 2020, que la direction a décidé de réduire massivement le Plan de Transport en 2021, la direction avait donc prévu d'une part de recourir à l'activité partielle de longue durée (36 mois à compter de début 2021) avec un maintien de seulement 60 % de la rémunération et envisageait très sérieusement un plan social avec les contractuels en ligne de mire. **Impensable pour SUD-Rail qui a tout mis en œuvre pour éviter ce scénario catastrophe !**

- ➔ SUD-Rail a bien fait de dénoncer en novembre l'accord de branche au rabais que la direction, la CFDT et l'UNSA avaient signé et qui faisait plonger la rémunération des agents sans leur accorder aucune garantie sérieuse.
- ➔ SUD-Rail a ensuite réussi à imposer nombre de ses revendications à la direction SNCF et a donc signé l'accord APLD d'entreprise applicable pour 15 mois (sur une période de 18 maxi) aux agents de Voyages !
- ➔ SUD-Rail a obtenu qu'aucun plan social ne soit mis en œuvre et qu'aucun contractuel ne soit licencié alors que la menace était réelle !
- ➔ SUD-Rail a obtenu que 100 % du salaire (traitement, prime de travail, prime traction, prime de réserve, prime de langue et autres indemnités fixes mensuelles) soit maintenu et que 90 % du net (EVS compris) soit garanti.
- ➔ SUD-Rail a obtenu que cela n'impacte ni la PFA, ni la prime vacances, ni le niveau de rémunération pendant les congés, ni les droits à la retraite.



Avec SUD-Rail. pas de politique... L'intérêt des agents. rien que l'intérêt des agents !

A partir du 1er février, si la direction met en place de l'activité partielle, au lieu que les agents se fassent dépecer leur salaire, la direction devra respecter les garanties figurant dans cet accord !

QUELQUES CHIFFRES DE L'ESV TGV RA

-  723, c'est le nombre d'agents de l'ESV TGV RA au 31/12/20.
-  191, c'est le nombre d'agents de l'UO Services en gare de Lyon au 31/12/20.
-  154, c'est le nombre d'ASCT sur l'UO Trains de Lyon de l'ESV TGV RA au 31/12/20.

Ces 3 chiffres sont en forte baisse par rapport 31/12/19. Et la direction annonce déjà une nouvelle saignée en 2021 avec la productivité qu'elle compte gagner sur les futurs rlts ASCT.

Les équipes Services en gare... La direction ne jure plus que par ça !

Que ce soit à Perrache ou à Part Dieu, la direction met donc en place ses équipes Services. Le mot d'ordre : la poly-compétences ! Chacun, quelque soit son métier d'origine (agent d'escale ou de vente) pouvant réaliser de la vente, de l'information, de l'orientation et de l'accueil-embarquement !



C'est très pratique pour un patron ! Derrière la poly-compétence se cache surtout une déqualification de chaque métier !

Pour la direction, un agent peut donc réaliser différents métiers mais uniquement pour une activité précise !

Pour SUD-Rail, un agent ne doit réaliser qu'un métier hautement qualifié mais peut l'exercer pour les différentes activités !

Ce sont 2 conceptions totalement opposées avec une considération pour les personnes en question totalement différente !

Plus que jamais, pour avoir des infos au jour le jour, RDV sur www.sudrailyon.org

ET SUR FACEBOOK POUR LES ASCT DE LA REGION :

<https://www.facebook.com/sudraily.trains>

Quelle Evolution en gare de Perrache ???

Hormis la désimbrication consistant à rattacher certains agents de la gare à la SA Gares et Connexions (comme dans toutes les grosses gares de France), il y a des projets dans les tiroirs de la direction concernant l'espace de Vente de Perrache.

L'espace de Vente qui a été fortement réduit ces dernières années, en termes d'amplitude horaires d'ouverture et en termes d'effectifs, dépend toujours de l'activité TGV ! TER censé en récupérer la gestion n'est pas pressé de le reprendre.

Il est en tout cas prévu que l'Espace de Vente soit déplacé au sous-sol de la gare probablement en 2022.

Le RET de St Paul commence fort !

A peine arrivé qu'il commence déjà à faire parler de lui... et pas en bien !

1er dérapage : depuis des années, les circulations sur l'Ouest Lyonnais sont suspendues au cœur de la journée suite aux travaux et les ASCT de St Paul sont donc inutilisés durant ce laps de temps.

Mais le nouveau RET, en pleine crise Covid, en a décidé autrement et a demandé aux ASCT de faire du renseignement en gare. Le moment était particulièrement mal choisi.

2e dérapage, il a réalisé une nomination d'assistant pour le moins non transparente et avec un choix qui porte à discussion tant il s'apparente à du copinage plus qu'à un choix objectif.

SUD-Rail est intervenu en DCI et a fait invalider cette nomination !

Nous invitons ce nouveau RET à revoir sa copie ! A la prochaine incartade, SUD-Rail lui remettra une demande d'explication syndicale puisque qu'il a l'air d'avoir un penchant pour les 7P1 !

Fermeture résidence Trains Voyages de Perrache : Quelle indemnisation pour les agents qui se voient imposer un déménagement à Part Dieu ?

Au départ, la direction ne comptait pas mettre en œuvre la moindre indemnisation pour les agents.

Suite à la DCI CGT-SUD de novembre puis aux multiples interventions SUD-Rail depuis 2 mois, la direction a réouvert ce dossier : si elle ne veut pas indemniser tous les agents qui vont se voir imposer le déménagement, ni mettre en place un forfait uniforme d'indemnisation, la direction est en train de réfléchir à une indemnisation pour indemniser les contraintes réelles des agents.

En gros, les agents qui pourraient démontrer des contraintes temporelles ou de frais de carburant supplémentaires se verraient verser une indemnité.

SUD-Rail continue de réclamer une indemnisation pour tous les agents qui se voient imposer ce déménagement. SUD-Rail a de nouveau été reçu en DCI le 14 janvier sur le sujet.

Par ailleurs, une visite de la future résidence Trains Voyages de Part Dieu (au 2^e étage de l'Aiglon) a été réalisée par les RPX (représentants de proximité) le 8 janvier.

S'il n'y a rien à redire concernant les équipements et le mobilier mis en place, nous constatons que la direction a fait le choix de disposer les locaux de manière à ce que les ASCT durant leur cheminement à leur PS et FS soient contraints de passer au milieu des bureaux des hiérarchiques. Un choix évidemment réfléchi par la direction ! SUD-Rail est également très critique sur le tout Open-Space de ces futurs locaux !



DÉTACHEMENTS D'ADC AU CONTRÔLE !

Décidemment, plus rien n'a de sens à la SNCF ! Des Mécanos de Perrache (ils devraient être 6) vont très prochainement être détachés au contrôle (côté TER). La direction refuse donc d'embaucher les ASCT nécessaires pour assurer la charge et préfère organiser le détachement de mécanos. Mais où sont donc passés nos métiers reconnus et qualifiés !?!

Lâché dans la pampa !

Un ASCT a dernièrement été commandé en RHR à Lons-le-Saunier. Dans cette ville, l'hôtel est situé à plus d'1/4 heure à pied de la gare. Aucun taxi n'attendait l'agent à son arrivée en gare et les conditions météo étaient particulièrement rudes (froid, fortes chutes de neige). Malgré les appels répétés de l'ASCT, aucune solution n'a été apportée par la direction et l'agent a été contraint de se rendre à pied dans ces conditions difficiles jusqu'à l'hôtel, puis une fois sur place, l'agent a trouvé porte close et impossible pour la direction de lui communiquer immédiatement le code de la porte d'entrée. Envoyer des agents dormir à l'extérieur dans de telles conditions n'est pas acceptable. Là aussi, le manque de considération est frappant !

La petite maxime du VENT DU SUD n° 112

« Un jour, il faudra un visa pour passer du 31 décembre au 1er janvier »